

FOOT SAVOIE



Bulletin Officiel N°672

Du 15 mai 2024

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Samedi 22 Juin 2024 à 15h30 à VILLARGONDRAN - Salle Polyvalente

14h00

- Accueil des clubs
- Remise des documents pour la nouvelle saison
- Règlement des cotisations District: 140 € et
- Règlement secrétariat : 195 €
- Remise des documents en vue de l'Election du Comité de Direction période 2024/2028

15h30

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Allocution du Président du Club de FC VILLARGONDRAN
- Allocution de Monsieur le Maire de FC VILLARGONDRAN
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à MERCURY le 1^{er} Juillet 2023
- Approbation du compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions de la saison 2023/2024
- Election des membres du Comité Direction pour la période quadriennale 2024 à 2028
- Présentation du Budget Prévisionnel et des Tarifs 2024/2025
- Examen des vœux
- Résultat des Elections des membres du Comité de Direction.

Pause de quelques minutes

- Questions Diverses qui devront avoir été déposées par **ECRITS sur feuille à EN-TETE du club avant le 03 Juin 2024**
- Prise de paroles du Président de LAURAFoot ou de son représentant et des différentes personnalités
- Remise du challenge Robert TARTARAT
- Remise des médailles de Ligue et de District
- Remise des Fanions aux clubs champions et les Ballons d'Honneur
- Allocution et Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Vin d'honneur offert par la municipalité suivi du repas

Vin d'honneur et repas vers 20 heures

**Présence Obligatoire des clubs
Amende de 140€ en cas d'absence**

SOMMAIRE

COMITÉ DIRECTEUR	PAGE 2
SECRETARIAT	PAGE 3 - 4
TRÉSORERIE	PAGE 5
COMMISSION SPORTIVE	PAGE 6 - 7
COMMISSION DES JEUNES	PAGE 8 - 12
COMMISSION FUTSAL	PAGE 13
COMMISSION DES COUPES	PAGE 14 - 18

COMMISSION FÉMININE	PAGE 19
COMMISSION TECHNIQUE	PAGE 20 - 21
COMMISSION DES REGLEMENTS	PAGE 22
COMMISSION DES ARBITRES	PAGE 23 - 24
COMMISSION DE DISCIPLINE	PAGE 25 - 27
ANNEXES	PAGE 28



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.

COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 13 mai 2024

Opération mini buts de la FFF :

Les clubs s'étant inscrits à cette opération sont priés d'informer le district par retour de mail sur les points suivants :

- 1) Avez-vous reçu les mini buts ?
- 2) Montants vous ayant été débités par la FFF.

Ceci afin de permettre au district un "croisement" des informations".

Pour rappel, le CD du district avait validé la prise en charge de la part club par le district. Après vérification, les montants seront mis au crédit des clubs à la fin mai.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



SECRETARIAT

RÉUNION du Lundi 13 Mai 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 06 Avril 2024 au 13 Mai 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

COEUR DE SAVOIE FOOTBALL

Commission des Règlements :

A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMB. - F.C. BELLE ETOILE MERCURY - C.A. YENNOIS - AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC – US ST REMY DE MAURIENNE

Commission Sportive :

MARTHOD SP. - FC HAUTE TARENTEISE (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS (3) - F. C. CHAMBOTTE (2) - C.A. YENNOIS - F.C. BELLE ETOILE MERCURY (2) - COGNIN SP. - F.C. DES BAUGES (2) - U.S. PONTOISE - U.S.C. AIGUEBELLE - MONTMELIAN A. - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (3) - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD (2) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - ENT VAL D'HYERES – CHAMBERY SAVOIE FOOT – US LA RAVOIRE (2)

Commission De Discipline :

Courrier :

A.S. D'UGINE - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD

Rapport :

SOLTYSIAK Jérôme - Olivier SCALZO

Commission Des Arbitres :

Ismael HAMADI - A.S. D'UGINE – DURMAZ Tayfon – Sauveur MICALLEF

Commission Délégation :

FC ST BALDOPH

Commission des Coupes :

F. C. CHAMBOTTE - GROUPEMENT JEUNES DE L AVANT-PAYS SAVOYARD.



Une communication concernant l'opération nationale : « **Le Foot entre en Jeu** »

N'hésitez pas à faire vivre ce dispositif au sein de votre club, pour préparer et anticiper au mieux la saison 2024/2025.

Vous retrouverez toutes les informations dont vous avez besoin :

- sur le site officiel de l'opération : <https://lefootentreenjeu.fff.fr/>
- sur le site du District de Savoie : <https://savoie.fff.fr/simple/les-clubs-entrent-en-jeu/>

Petite information importante :

La FFF récompensera les Clubs les plus investis dans le dispositif.
De multiples valorisations seront accordées selon le niveau d'engagement des Clubs dans la réalisation des fiches actions :

Médaille de bronze : 2 actions déposées

- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"
- Eligibilité à une aide "AnS - PSF 2024"

Médaille d'argent : 4 actions déposées

- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"
- Gain d'un bon d'achat Nike d'une valeur de 300€

Médaille d'or : 8 actions déposées dont obligatoirement une par thématique

- Gain d'un bon d'essence de 50 euros "Intermarché"
- Gain d'un bon d'achat de 500€ Nike
- Chance de remporter des places pour assister à un match de l'Equipe de France à l'automne 2024

TRÉSORERIE

Mercredi 15 mai 2024

Virements

➤ CHAMBÉRY SPORT 73	1200.00 €
➤ FC CHAMBOTTE	527.95 €
➤ A PORTUGAIS CROIX ROUGE	558.00 €
➤ US CHARTREUSE GUIERS	772.05 €
➤ GAPS	477.83 €
➤ HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBÉRY	100.00 €

Chèques

➤ US GRIGNON	565.58 €
➤ US LA BATHIE	216.00 €
➤ FUTSAL LA ROCHETTE	35.68 €

INFORMATION

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 30 avril 2024.

Ces sommes sont à régler au District avant le 20 mai 2024.

Ce tableau sera adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District le 30 avril 2024.

Rappel : Le prélèvement automatique est disponible à la Ligue, mais dans aucun cas au District





COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO

SENIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 13 mai 2024

Présents : Sauveur MICALLEF, Cédric YSARD, Jacky GACHET, Christophe VALENTINO.

**Absence du 14 mai 2024 au 24 mai 2024 de Sauveur MICALLEF
Pour toute information concernant la sportive appeler Cédric YSARD**

RAPPEL AUX CLUBS

Article 34-2-1

Règlement du District de Savoie CHAMPIONNAT Séniors, dans la mesure du possible, les deux dernières journées se joueront le même jour, à la même heure. Journée du 19 mai 2024 et 26 mai 2024

COURRIERS CLUBS

AS HAUTE COMBE 2 : lu et noté, D5B printemps feuille de match papier reçu.

AS BRIDOIRE 2 : D5B printemps reçu feuille de match papier.

FC HTE TARENTEISE : lu et noté, planning terrain du 19/05/2024.

FC VILLARGONDRAN : lu et noté, Bonne initiative de la part du club FC ST BALDOPH, belle sportivité.

HOMOLOGATION / JOURNEE FORFAIT

A Homologuer :

ARTICLE 39-4 Règlement du district :

Match retour N° 28016984 D5 A Printemps du 05/05/2024

2ème Forfait du club US GRIGNON 2 (Amende 205 € District)

Résultat : AS BRIDOIRE 1, 3but, 3points

US GRIGNON 2, 0but, moins 1point

Le club de AS BRIDOIRE 1 s'étant déplacé au match Aller le 07/04/2024 à Grignon le club de US GRIGNON doit indemniser les frais Kilométriques de 70 Kms x2€ = 140€ pour le club AS BRIDOIRE.

A Homologuer :

ARTICLE 39- 4 Règlement du district :

Match D5 B Printemps N°28017396 du 05/05/2024 US DOMESSIN 2/ ENT CHAUTAGNE 2

2ème Forfait du club ENT CHAUTAGNE (Amende 205 € District)

Résultat : US DOMESSIN 2, 3but, 3points

ENT CHAUTAGNE2, 0but, moins 1point



NOTES AUX CLUBS

ST PIERRE SPORT : match D4 A du 27 avril 2024, reçu rapport absence F.M.I
En attente de feuille de match papier non reçu.

Match N° 26477277 du 05 mai 2024 D4B **US MODANE (2) / FC ROCHETTE**
Erreur de score transcrit sur F.M.I, nécessaire fait auprès du secrétariat.

AS BRIDOIRE (2) : F.M.I du 28 avril 2024 en attente de résultat ou feuille de match papier.
D5B AS BRIDOIRE2/ CHALLES S.F2 du 05 mai 2024.

Rencontre N° 26468712 D2 du 05 mai 2024. (Réserve en attente homologation)
CŒUR SAVOIE / US LA MOTTE SERVOLEX

Rencontre N° 26476581 D4A du 05 mai 2024. (Réserve en attente homologation)
ST REMY SP / FC ST BALDOPH

RAPPEL AUX CLUBS

*ST PIERRE SPORT / HAUT FOOTBALL CHAMBÉRY match N°26476347 D4 A du 28/04/2024

A la demande sur le PV N°671 de faire parvenir la feuille de match papier de la rencontre citée ci-dessus, la commission sportive applique l'article 22-5 des Règlements du District et 33.5 des règlements de la ligue au club de ST PIERRE SPORT.

Merci de faire parvenir la feuille de match au district avant lundi 20 mai 2024.

Commission Règlement : Fiche navette pour commission sportive
En attente de décision :

Rencontre D3 A N°26466896 du 12/05/2024 (Réserve)
FC APREMONT /US PONTOISE 2.

Rencontre D2 N°26533485 du 12/05/2024 (Réserve)
ENT S DRUMETTAZ MOUXY 2 /AS CUINES LA CHAMBRE 1.

Rencontre D5 A N°28016987 DU 12/05/2024 (Réserve)
CA YENNE 2/ FC VILLARGONDRAN 2.

Rencontre D2 N° 26468712 du 05/05/2024 fiche navette le 13/05/2024
CŒUR DE SAVOIE 1/ US LA MOTTE SERVOLEX 2.

Rencontre D4 A N° 26476581 du 05/05/2024 (Réserve)
US ST REMY S.P/ FC ST BALDOPH 2

Article 22-5 du règlement du District : feuilles de matchs :

*La FMI est obligatoire pour les compétitions évoquées en préambule.

*A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

Les deux équipes doivent impérativement avoir les codes de leurs clubs pour avoir accès à la FMI.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction et même perdre un match.

*Pour tout changement d'heure, de terrain à la dernière minute les clubs doivent informer La Commission Sportive, qui sanctionnera par l'amende prévue à cet effet (règlement du District) pour le club recevant.



COMMISSION DES JEUNES

Président : Christophe VALENTINO

lundi 13 mai 2024

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 13 mai 2024

COURRIER REÇU

Reçu : SAINT PIERRE SPORT : Demande de report du match du 04 mai 24 au 18 mai 24
US LA MOTTE - SERVOLEX : Reçu accord pour jouer le match le 18 mai 24 à 16H30

La commission accorde ce report « le match devra OBLIGATOIREMENT SE JOUER A CETTE DATE. »

CHAMPIONNAT et MODIFICATIONS

Matches du 18 mai 24

Match N° 26723917 US LA MOTTE SERVOLEX // ST PIERRE SPORT
Se jouera le 18 mai 24 à 16 H 30 terrain honneur

Matches du 25 mai 24

Match N° 26780591 ENT.S DRUMETTAZ MOUXY // FC MERCURY BELLE ETOILE
Se jouera le 25 mai 24 à 15h00

Match N° 26780961 GJ LA SAVOYARDE // FC SAINT BALDOPH
Se jouera le 25 mai 24 à 15h00

Match N° 26781128 JS CHAMBERIENNE // GAPS
Se jouera le 25 mai 24 à 15h00

EXEMPT : SAINT PIERRE
LA MOTTE SERVOLEX

NOTE AUX CLUBS

ARTICLE 34-2-1 Deux dernières journées :

Sauf cas de force majeure, les deux dernières journées se joueront le même jour, une dérogation pourra être accordée pour des rencontres dont le résultat n'aura pas d'incidence pour le classement.

ATTENTION à partir de 15h30 plus personne au secrétariat prévenir tout le monde prévu sur le match « Arbitre, Délégué, et le Responsable des U20 ».

Veillez à bien vérifier vos plannings d'occupation des terrains (U13/U17/U20/plateaux) CAR BEAUCOUP TROP DE CHANGEMENTS LES JEUDIS ET LES VENDREDIS !!!! MERCI.



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du 13 mai 2024

TOUS les matchs sont programmés à 15H00 et ne peuvent être reportés que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés.

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT :

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

Il est obligatoire de noter le numéro du match, la catégorie pour chaque courrier sans celui-ci le courrier ne sera pas valide.

CHANGEMENT DU WEEKEND

- FC HAUTE TARENTAISE- GJ LA SAVOYARDE se jouera à 14H00 stade A. MARTIN à BOURG SAINT MAURICE
- UO ALBERTVILLE- LA ROCHETTE se jouera à 16H00 stade HENRY DUJOL à ALBERTVILLE
- LA RAVOIRE 1- MERCURY se jouera à 16H30 stade M. BASSET à LA RAVOIRE
- LA RAVOIRE 2- CHAMBERY SPORT 73 se jouera à 14H00 stade M. BASSET

U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du 13 mai 2024

Courrier des clubs

MODIFICATION DE DATE HORAIRE & LIEU DES RENCONTRES

ENT. DRUMETTAZ – CHAMBERY SAVOIE FOOT / U.S. LA RAVOIRE : PLANNING JOURNEE 09.
COGNIN SPORT – BAUGES FC / BASSE MAURIENNE FEUILLE DE MATCH & CHARTREUSE /
LIEU DE RENCONTRE. Journée 08 du 19/05/2024
MATCH D.2 : DU 19/05/2024.

D.2. lieu de rencontre.

Match N°.28043393. ENT. FC MAURIENNE 1 / ES TARENTAISE 1 Se joue MODANE stade Loutraz



MATCHS REPORTES A UNE DATE ULTERIEUR.

D.2. Journée du 28/04/2024.

Match N°.28043382. ENT B. MAURIENNE 1 / ES TARENTEISE 1. La commission attend la feuille de match.

D.2. Journée du 12/05/2024.

Match N°.28043390. ENT.S. DRUMETTAZ 1 / CHAMBERY SAVOIE FOOT 2. Se joue le : 29/05/2024. STADE DES FINS 2 SY. (Mercredi). A 17H30.

D.3. POULE A. Journée 08 du 19/05/2024.

Match N°.28042721. US CHARTREUSE GUIERS 2 / DOMESSIN US 1. Se joue le mardi 28 mai 2024. Stade de SAINT LAURENT DU PONT à 18H30.

D.3. POULE D. Journée 02 du 24/03/2024.

Match N°.28043293. CAM. ST. JEAN 1 / ENT.BASSE MAURIENNE 2. Se joue le mercredi : 15/05/2024. À 15h00 au stade GAVARINI.

Match N°.28043302. ENT BASSE MAURIENNE 2 / GJ LA SAVOYARDE 2. La commission vous demande de jouer ce match à une date de votre choix. (Match de la journée N°.05 du 28/04/2024). Ce match est à jouer avant le 31/05/2024.

Match N°. 28043305. ENT. BASSE MAURIENNE 2 / CAM ST. JEAN 1. A reprogrammer pour le ?

LA COMMISSION VOUS DEMANDE : ÊTES-VOUS EN CAPACITE DE JOUER CES MATCHS SINON ELLE SERA CONTRAINTE DE DECLARER CETTE EQUIPE FORFAIT GENERAL.

Match N°.28043309. JS. CHAMBERIENNE 1 / ENT. BASSE MAURIENNE 2. Le club de la JS est indisponible (Joue une finale F.S.C.F. Sur ce week-end). Les deux clubs joue sur une date choisie : le mercredi 22/05/2024 à 13H30. Stade LEVEL.

D.3. POULE E. JOURNEE N°.06 DU 05/05/2024.

Match N°.28043130. COGNIN SPORT 1 / BAUGES FC. 1. Suite à l'arrêté municipale se match est à jouer avant le 31/05/2024. À une date de votre choix voir aussi en semaine.

D.3. POULE E. JOURNEE N°.07 DU 12/02/2024.

Match N°.28043133. FC.SUD LAC 1 / COGNIN SPORT 1.

SUD LAC : La commission a bien pris en compte l'indisponibilité de votre terrain le 12/05/2024.

La commission vous propose : Voir avec le club visiteur pour jouer en semaine ou sur une date du mois de MAI avant le 31/05/2024.

U/15 A HUIT

PLATEAU DU 26/05/2024. JOURNEE 08.

PLATEAU 1 ST. PIERRE SPORT / F.C.HTE. TARENTEISE / U.S. LA RAVOIRE.

PLATEAU 2 ENT. VAL D'HYERES / GAPS / U.O. ALBERTVILLE.

PLATEAU 3 ES DRUMETTAZ MOUXY / F.C. CHAMBOTTE / A.S. UGINE

PLATEAU DU 12/05/2025. Non joué à CHAMBOTTE Si les clubs le désirent ils peuvent jouer le 19/05/24.



U13 Hugues DIETZ : 06 84 83 88 21

Réunion du 13 mai 2024

Numérisation des feuilles de match

Les clubs ont la possibilité de numériser les feuilles de match U13, depuis la saison dernière.

Merci de ne pas envoyer de document au secrétariat du District de Savoie de Football : district@savoie.fff.fr

Tous les envois doivent être adressés à Edouard FROGER (CTD DAP) pour archivage : efroger@savoie.fff.fr

Merci de renommer votre fichier PDF avec :

- La catégorie : [U13_](#)
- Les niveaux concernés : [U13_D1D3_](#)
- Le nom du club accueil : [U13_D1D3_CLUB_](#)
- La date du match : [U13_D1D3_CLUB_27.03.2024](#)

Pour rappel, les documents doivent être transmis OBLIGATOIREMENT en un seul fichier « PDF ».

Tous les mails avec plusieurs pièces jointes seront renvoyés à l'expéditeur.

U11 Fabien FONTAINE : 06 32 60 14 18

13 mai 2024

Les 2 dernières journées (25/5 et 01/6) ont été saisis sur le FAL.

ATTENTION : malgré la mise en place du FAL, vous devez quand même venir sur le plateau avec votre feuille d'effectif.

Mise en place du FAL

Lorsqu'il n'y a que des équipes jumelées, le niveau de chacun est facilement identifiable.

Lorsqu'il n'y a pas que des équipes jumelées, se référer à la partie commentaire dans le FAL via footclub ou j'ai indiqué le niveau des équipes participantes.

Rappel du mail qui a été envoyé à chaque référent de la catégorie + mails officiels clubs :

Tous les documents (feuilles de plateaux et feuilles d'effectifs) seront à déposer directement sur l'application F.A.L.

EN TANT QUE CLUB ORGANISATEUR :

vous transmettez à l'issue du plateau la feuille de plateau (avec les scores)

ET votre feuille d'effectif dans un seul fichier

EN TANT QUE CLUB PARTICIPANT :

➤ vous transmettez votre feuille d'effectif

A compter de ce jour, aucun document papier ou mail ne sera traité par le district. Tout passe par le logiciel F.A.L.



U6/U7 Édouard FROGER : 06 10 56 18 18

F.A.L. U7 / U9

Le logiciel F.A.L. (accessible via Footclubs) a été mis en place sur cette phase de printemps. Il permet de déposer les feuilles de plateau et les feuilles d'effectifs pour les catégories U6/U7 et U8/U9.

Nous comptons sur la rigueur des clubs pour utiliser cet outil, censé vous / nous faciliter l'organisation.

Pour rappel, le club « accueil » renvoie l'ensemble des documents via le F.A.L. (1 seul fichier)

- Feuille de plateau
- Feuille d'effectif du club « accueil »
- Feuille d'effectif des clubs « visiteurs »

Les clubs « visiteurs » doivent transmettre obligatoirement le jour du plateau, leur feuille d'effectif dûment renseignée, datée et signée.

En cas d'annulation du plateau, il est nécessaire de compléter une feuille de plateau et de la déposer sur le F.A.L., en indiquant les raisons précises de l'annulation (en bas de la page), ce qui revient à informer le District de Savoie de Football.

Feuilles de plateaux manquantes

U6/U7

Samedi 16 mars : CHALLES SF – ENTENTE VAL D'HYERES

Samedi 23 mars : AIX LES BAINS FC – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL

Samedi 06 avril : US LA RAVOIRE – UO ALBERTVILLE – USC AIGUEBELLE

Samedi 13 avril : AS BARBERAZ – UO ALBERTVILLE

Samedi 27 avril : COGNIN SPORT – EF CHAUTAGNE – ST PIERRE SPORT FOOTBALL – CHALLES SF

Samedi 04 mai : AS BRISON ST INNOCENT – UO ALBERTVILLE – CS BELLEY – AS NOVALAISE

U8/U9

Samedi 16 mars : ES TARENTEISE – JS CHAMBERY – CHAMBERY SF

Samedi 23 mars : US MODANE – AIX LES BAINS FC – CS BELLEY – US DOMESSIN – AS BARBERAZ – CHAMBERY SPORT 73

Samedi 06 avril : AS BOZEL – AS MONTCEL – CHALLES SF – ST PIERRE SPORT – JS CHAMBERY

Samedi 27 avril : US GRIGNON – UO ALBERTVILLE – FC VILLARGONDRAN – AIX LES BAINS FC – ES LE BOURGET DU LAC – CA YENNE – FC SUD LAC – CHAMBERY SF – CHAMBERY SPORT 73 – ST PIERRE SPORT – US LA MOTTE SERVOLEX – FC LA ROCHETTE – CHALLES SF

Samedi 04 mai : AS BOZEL – USC AIGUEBELLE – CS BELLEY – EF CHAUTAGNE – US DOMESSIN – CHAMBERY SF – CŒUR DE SAVOIE FOOTBALL – US LA RAVOIRE – ST PIERRE SPORT FOOTBALL

Dimensions des terrains (U7 et U9)

Merci aux clubs qui accueillent les plateaux (U7 et U9) de veiller à tracer des terrains aux dimensions officielles préconisées :

U6/U7 : 20 x 28 mètres (surface à 7 mètres)

U8/U9 : 25 à 30 x 35 à 40 mètres (surface à 8 mètres)



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du 13 mai 2024

Championnat Futsal Séniors Savoie / Haute Savoie Pays de Gex

Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.

Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres (aller/retour)

Les 3 derniers jouent les places de 5 / 8 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)

Pour ces championnats, les points obtenus précédemment ne sont pas pris en compte. La première journée sera jouée dans la semaine du 15 au 21 Avril 2024 pour une fin des championnats semaine du 3 au 9 juin 2024.

La première partie du championnat est terminée, le calendrier de la seconde phase est en ligne sur le district de Savoie.





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Maurice BILLAUD, Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 13 mai 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET, Maurice BILLAUD

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

INFORMATION COUPE DE FRANCE 2024-2025

Objet : COUPE DE FRANCE – SAISON 2024-2025 – ENGAGEMENT

1 – DATE LIMITE D'ENVOI DES BORDEREAUX A LA LIGUE REGIONALE

La date limite est fixée au 15 juin 2024.

2 – DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Les Ligues régionales ont la possibilité d'ouvrir l'engagement aux clubs libres via footclubs. Après enregistrement des clubs engagés par les Ligues, seule la liste des clubs doit être validée

- Le 1er juillet 2024 au plus tard
- Avant le 1er tour pour les Ligues organisant des tours en fin de saison 2023/2024 ; pour transmission à la Commission Fédérale de la Coupe de France.

Le droit d'engagement reste fixé à 52 euros.

Compte tenu du calendrier de cette édition 2024-2025, les ligues sont tenues de communiquer à la FFF le nombre de clubs engagés en Coupe de France **avant le 24 juillet 2024.**

Les Ligues régionales sont tenues de prendre en compte OBLIGATOIREMENT les poules créées par la FFF pour gérer la phase régionale de Coupe de France.

ORGANISATION FINALE

Les finales séniors féminines et masculines auront lieu **le samedi 01 juin 2024** chez le vainqueur du championnat de Division 1 de la saison dernière à savoir :

MONTMELIAN AF

Coupe Raffin à 13h30

Coupe Trophée 73 (Féminines à 8) à 15h30

Coupe Cortade à 17h30

Les finales Jeunes auront lieu **Le 08 Juin 2024 au FC MERCURY**



Coupe U15 à 8 à 11h00
Coupe U20 TRIQUET à 13h00
Coupe U15 PILLET à 15h15
Coupe U17 TRONCY à 17h30

RÉSULTAS FINALE U11 CA / U13 PIGNIER-SÉRALINI

Un grand remerciement au **FC ST JULIEN MONT DENIS** pour leur accueil ainsi que l'organisation mise en place au Stade des bourguignons.

Une très belle équipe de bénévoles qui ont durant toute cette journée de Finale de Coupe œuvrée pour satisfaire le public venu nombreux.

Remerciement aux techniciens, arbitres, CDA et membres de la commission pour leur présence.

U13 PIGNIER

1^{er} AIX FC
2^{ème} LA MOTTE SERVOLEX
3^{ème} CHAMBERY SAVOIE FOOT
4^{ème} FCHT

U13 SERALINI

1^{er} LA BATHIE/QUEIGE
2^{ème} BAUGES
3^{ème} DOMESSIN
4^{ème} JS CHAMBERY

U11 CA

1^{er} FC NIVOLET 1
2^{ème} CHAMBERY SF 1
3^{ème} ES TARENTEISE 1
4^{ème} US CHARTREUSE 1

COUPES DE SAVOIE

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

Finale le Samedi 01 Juin 2024 à 17h30

CHAUTAGNE

vs

VILLARGONDRAN FC

RAFFIN

Finale le Samedi 01 Juin 2024 à 13h30

CUINES 2

vs

FC MERCURY 2

TROPHÉE 73

Finale le Samedi 01 Juin 2024 à 15h30



ENT GFVD 2 ou
A PORTUGAIS CX RGE

vs

US DOMESSIN 1

U20 TRIQUET

Finale le Samedi 08 Juin 2024 à 13H00

GJ LA SAVOYARDE

vs

DRUMETTAZ MOUXY ou GAPS

U17 TRONCY

Finale le Samedi 08 Juin 2024 à 17h30

ENT BASSE MAURIENNE

vs

CHAMBERY SAVOIE FOOT

U15 PILLET

Finale le Samedi 08 Juin 2024 à 15h15

LA MOTTE SERVOLEX

vs

CHARTREUSE GUIERS

U15 A 8

Finale le Samedi 08 Juin 2024 à 11H00

LA RAVOIRE

vs

UO ALBERTVILLE

INFORMATION IMPORTANTE

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçons

La transmission devra être effectuée dès la fin du match ou obligatoirement le
Dimanche soir avant 20heures.

En cas de problème de TRANSMISSION de FMI

Merci de m'envoyer par SMS (voir numéro en 1^{er} page)

Résultat du match et photo de la tablette ou feuille papier

La commission de Coupes sera dans l'obligation d'infliger des amendes aux clubs
ne respectant pas ces demandes.

REUNION DES CLUBS FINALISTES DES COUPES DE SAVOIE 2024

Le District de Savoie organise une réunion d'information et d'organisation pour les Finales de Coupes.
Elle concernera uniquement les clubs finalistes.

Le lundi 27 mai 2024 à 18h00

Au siège du District de Savoie de Football
Maison des Sports
90, Rue Henri Oreiller
73000 CHAMBERY

Présence OBLIGATOIRE du Président et entraîneur de chaque club



PÉRÉQUATION DEMI-FINALE

Coupe CORTADE

Demi-Finale – Jeudi 9 mai 2024

Nombre de rencontres :	2	Nombre de clubs :	4
Frais d'arbitrage :	478.54 €	Frais de déplacement :	296.00 €
Total des frais engagés :	774.54 €	Soit dû par club :	193.64 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

FC NIVOLET 2 :	41.64 €
USC AIGUEBELLE 1 :	49.64 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC VILLARGONDRAN :	72.91 €
EF CHAUTAGNE :	18.37 €

Coupe RAFFIN

Demi-Finale – Jeudi 9 mai 2024

Nombre de rencontres :	2	Nombre de Clubs :	4
Frais d'arbitrage :	460.70 €	Frais de déplacements :	290.00 €
Total des frais engagés :	750.70 €	Montant du par club :	187.67 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

US LA RAVOIRE :	67.67 €
FC MERCURY :	17.67 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

AS CUINES :	34.52 €
US PONTOISE :	50.82 €

Coupe TRIQUET – U20

Demi-Finale – Jeudi 9 mai 2024

Nombre de rencontres :	2	Nombre de Clubs :	4
Frais d'arbitrage :	449.30 €	Frais de déplacements :	158.00 €
Total des frais engagés :	607.30 €	Montant du par club :	151.82 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

GRPT LA SAVOYARDE :	81.83 €
G.A.P.S. :	63.82 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC MERCURY :	78.17 €
ENT DRUMETTAZ MOUXY :	67.48 €

Coupe TRONCY – U17

Demi-Finale – Jeudi 9 mai 2024

Nombre de rencontres :	2	Nombre de Clubs :	4
Frais d'arbitrage :	378.60 €	Frais de déplacements :	140.00 €
Total des frais engagés :	518.60 €	Montant du par club :	129.65 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

CHAMBERY SAVOIE FOOT :	121.65 €
------------------------	----------

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

FC DU NIVOLET :	81.55 €
FC CHAMBOTTE :	37.75 €
ENT BASSE MAURIENNE (AIGUEBELLE) :	2.35 €

Coupe U15 – Georges PILLET

Demi-Finale – Jeudi 9 mai 2024

Nombre de rencontres :	2	Nombre de Clubs :	4
Frais d'arbitrage :	403.90 €	Frais de déplacements :	42.00 €
Total des frais engagés :	445.90 €	Montant du par club :	111.47 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

CHAMBERY SAVOIE FOOT :	99.47 €
US CHARTREUSE GUIERS :	81.47 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

US LA MOTTE SERVOLEX :	35.72 €
G.A.P.S. :	145.22 €



COMMISSION FÉMININE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Réunion du 13 mai 2024

Championnat

7 JOURNÉE

N° 27343534 USC AIGUEBELLE / AS BARBERAZ

Jeu de 9 MAI 2024 à 10H00.

2 -ème Forfait de l'US AIGUEBELLE

US AIGUEBELLE doit 50 € AU DISTRICT

AS BARBERAZ 3 PTS

US AIGUEBELLE MOINS 1 PT

17 JOURNÉE

RENCONTRE AS BARBERAZ contre US AIGUEBELLE

l'US AIGUEBELLE est déclarée forfait est amendée de 35 €

AS BARBERAZ 3 PTS

US AIGUEBELLE MOINS 1 PT

US DOMESSIN contre FCHT 2

Forfait du FCHT2, doit 35 € au District

US DOMESSIN 3 PTS

FCHT2 MOINS 1 PT



Rencontre US MONTMELIAN contre US AIGUEBELLE du 12 MAI 2024.

Réception de deux mails samedi 11 en après-midi déclarant un accord des 2 clubs pour ne pas jouer le lendemain sans proposition de date de remplacement.

Le championnat se termine le 26 MAI 24. Il n'y a donc plus de date de disponible sauf en semaine.

SANS ACCORD ECRIT DES DEUX CLUBS POUR UNE DATE DE RENCONTRE AVANT LE 26 MAI 2024 DECLARÉE AU MOINS 5 JOURS AVANT, LE CLUB DE L'US AIGUEBELLE FERA SON 3 IEME FORFAIT CE QUI ENTRAINERA LA MISE EN APPLICATION DES REGLEMENTS POUR UN 3 IEME FORFAIT.



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 15 mai 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 – julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER – CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Note aux clubs

Vous pouvez dès à présent anticiper et inscrire vos candidats aux formations prévues sur la saison 2023-2024.
ATTENTION la procédure d'inscription a changé.

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin. district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



Certifications 2023 - 2024

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 23 mai 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Samy ZIDANE (ENT S TARENTOISE)

Jean François BASILE (CHAMBERY SAVOIE FOOT)

Candidat non prioritaire car hors département

Andrea SALERNO (US ANNECY LE VIEUX)

Les convocations et les thèmes ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 2 mai 2024

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 4 juin 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Yvann FREPPAZ – Anthony PERRIN (ES TARENTOISE)

Séverine MICHON (CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL)

Ismail AHAMADA (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ST PRIEST)

Certification CFF4 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 18 juin 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Mireille FAURE (UO ALBERTVILLE)

Nadjim MLADJAO (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

Moussa SAHRAOUI (AS GENEVOIS)

Aurélien INIGO VEGA (AS CLUSES FOOTBALL)





COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 13 mai 2024

Président : M. René SAILE, Port : 07 84 71 06 82

Membre : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76

M. Jean Marc GUICHARD

Présents : René SAILÉ, Patrick JANET

Excusé : Jean Marc GUICHARD.

RÉSERVE D'AVANT MATCH

Dossier N° 26 :

Match 26468712 CŒUR DE SAVOIE 1 / US LA MOTTE SERVOLEX 2 seniors D1 du 05/05/2024.

RÉSERVE D'APRES MATCH

Dossier N° 27 :

Match 28019963 FC LA ROCHETTE 1 / US CHARTREUSE GUIERS 1 U15 D1/2 du 05/05/2024.

DÉCISIONS

Dossier N° 26 :

Match 26468712 CŒUR DE SAVOIE 1 / US LA MOTTE SERVOLEX 2 seniors D1 du 05/05/2024.

Réclamation du club du CŒUR DE SAVOIE concernant la participation de plus de 3 joueurs équipiers premiers.

Réclamation recevable

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe première de l'US LA MOTTE SERVOLEX, l'équipe 2 de l'US LA MOTTE SERVOLEX est en conformité avec l'article 7.2.1 des règlements sportifs du district.

Par ces motifs, la Commission des Règlements :

- Rejette la réclamation comme non fondée,
- Confirme le résultat du match :
CŒUR DE SAVOIE : 1 but, 1 pt
US LA MOTTE SERVOLEX 2 : 1 but, 1 pt
- Transmet à la Commission compétente pour homologation.

Dossier N° 27 :

Match 28019963 FC LA ROCHETTE 1 / US CHARTREUSE GUIERS 1 U15 D1/2 du 05/05/2024.

Décision paraîtra au prochain PV.

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75



arbitres@savoie.ff.fr

Réunion du 13 mai 2024

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON, Christophe DUPAYS,

Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT,

Gestionnaire des désignations :

-Mr Daniel DESMARIEUX (tél : 06 75 93 17 52)

-Mr Alphonse LOMBARD (tél : 06 12 59 37 49)

COURRIERS

Courriers, Mails Club, Commissions :

-Club de GRIGNON, règlement des frais de match GRIGNON –MERCURY II (qui non pas été réglé le jour du match suite à un différent avec l'arbitre).

Courriers, Mails Arbitres :

-M. Ismaël HAMADI (CHARTREUSE), courrier concernant un déplacement non réglé totalement à ce jour en U15

Courriers Accompagnateur, Observateur :

-M. Jean-Pierre BUTEL accompagnement de M. Emeric HALADJIAN (JSC), le 04/05/24

-M. Jean-Pierre BUTEL observation de M. Benoit TASSARD (CŒUR DE SAVOIE), le 05/05/24

-M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Didier CAUCHETEU (ST REMY), le 04/05/24

-M. Sauveur MICALLEF observation de M. Clément CURNIER (LA MOTTE SERVOLEX), le 05/05/24

-M. Tayfun DURMAZ accompagnement de M. Mathis DUTERME (AIX LES BAINS), le 05/05/24

NOTE AUX CLUBS

Mesdames et Messieurs les responsables des clubs

CONSTAT ALARMANT – ABSENCE ARBITRE

Clubs

La Commission des Arbitres, vous demande de bien informer vos arbitres (couvrant votre statut d'arbitrage) dans la mesure du possible des désignations qu'ils ont à honorer.

Et de mettre tout en œuvre pour qu'ils puissent honorer leurs désignations



**RAPPEL du règlement La CDA s'excuse vis-à-vis de vos clubs sur le manquement d'arbitre pourtant désignés
Sur vos rencontres officielles**

NOTE AUX ARBITRES

Mesdames et Messieurs les Arbitres,

**Lorsque vos désignations comportent plus de 100 kms, il vous faut prendre le barème de 0,77 euros pour les kilomètres
supplémentaires et non 0,77 par le nombre kilomètres totales.**

**En cas de manquement,
Vous vous exposez aux sanctions en vigueur conformément au règlement intérieur CDA SAVOIE**

DATES A RETENIR - SAISON 2023 / 2024

- Lundi 20 mai 2024, réunion CD
- Lundi 27 mai 2024, réunion CDA
- Lundi 03 juin 2024, réunion CDA
- Lundi 10 juin 2024, réunion CD
- Lundi 17 juin 2024, réunion CDA



COSEEC France

Sols et Equipements Sportifs

17 Impasse de la pierre à feu
P.A.E. Les Grandes Vignes
74330 LA BALME DE SILLINGY
Tél : 04 50 68 84 28



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 13 mai 2024

Présents élus : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET

Présents non élus : Daniel BARTHOLOMÉ - Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF - Sophie LEFEVRE - Francis MOREL BIRON.

INFO AUX CLUBS

ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY :

Match N° 28106556 - ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY / GAPS – Coupe TRIQUET – U20 – Du Jeudi 9 Mai 2024

Suite à match arrêté à la 58 minute.

La commission de discipline vous informe avoir soumis votre dossier à instruction comme le prévoit les règlements.

GAPS :

Match N° 28106556 – ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY / GAPS – Coupe TRIQUET – U20 – Du Jeudi 9 Mai 2024

Suite à match arrêté à la 58 minute.

La commission de discipline vous informe avoir soumis votre dossier à instruction comme le prévoit les règlements.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de séance,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35 € par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.



IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 13 mai 2024 - Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
13/05/2024	D3	Joueur	A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D4	Joueur	A.S. BRISON ST INNOCENT	05/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	Coupe G RAFFIN	Joueur	A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC	09/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D2	Joueur	A.S. D'UGINE	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D2	Joueur	A.S. D'UGINE	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D5	Joueur	A.S. LA BRIDOIRE	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D3	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	11/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D3	Joueur	A.S. MONT JOVET BOZEL	11/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D3	Joueur	A.S. NOVALAISIEENNE	05/05/2024	Auto suffisant	06/05/2024
13/05/2024	D3	Joueur	APREMONT FC	05/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D3	Joueur	CHALLES S.F.	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D3	Joueur	CHALLES S.F.	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D4	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	05/05/2024	2 MF dont Auto+1 match avec sursis	06/05/2024
13/05/2024	D2	Entraîneur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	05/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D4	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	05/05/2024	Auto suffisant	06/05/2024
13/05/2024	D4	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	05/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	09/05/2024	Auto + 1 match avec sursis	10/05/2024
13/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	11/05/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	20/05/2024
13/05/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	ENT. FOOTBALL CHAUTAGNE	09/05/2024	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	10/05/2024
13/05/2024	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D1	Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	Minimes U15 D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	05/05/2024	Auto suff pas rapport arbitre	06/05/2024
13/05/2024	D1	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	04/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D3	Joueur	F.C. BELLE ETOILE MERCURY	05/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	F.C. DU NIVOLET	09/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	F.C. DU NIVOLET	09/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	F.C. DU NIVOLET	09/05/2024	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	10/05/2024
13/05/2024	D2	Joueur	F.C. LAISSAUD	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024



PV N°672 du 15 mai 2024

13/05/2024	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	05/05/2024	Auto suffisant	06/05/2024
13/05/2024	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	05/05/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	13/05/2024
13/05/2024	D3	Joueur	F.C. ST BALDOPH	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	Coupe C CORTADE	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	09/05/2024	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	10/05/2024
13/05/2024	D4	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	05/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D1	Joueur	FC DE HAUTE TARENTEISE	04/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	Cadets U17 D1	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	11/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	Coupe TRIQUET U20	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	09/05/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	10/05/2024
13/05/2024	U20 DISTRICT	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	04/05/2024	Auto + 1 match avec sursis	05/05/2024
13/05/2024	Coupe TRIQUET U20	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	09/05/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	10/05/2024
13/05/2024	Coupe TRIQUET U20	Joueur	GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD	09/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	U20 DISTRICT	Autres	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	04/05/2024	Auto + 1 match avec sursis	05/05/2024
13/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE	04/05/2024	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	05/05/2024
13/05/2024	D1	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D1	Joueur	J.S. CHAMBERIENNE	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D1	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	04/05/2024	Auto suffisant	05/05/2024
13/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	04/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	04/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D4	Joueur	ST PIERRE SPORT FOOTBALL	05/05/2024	4 MF dont Auto	06/05/2024
13/05/2024	D1	Joueur	U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE	04/05/2024	4 MF dont Auto + 1 match avec sursis	05/05/2024
13/05/2024	D3	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	11/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D3	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	04/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D3	Joueur	U.S. GRAND MONT LA BATHIE	04/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D3	Entraîneur	U.S. GRIGNON	05/05/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/05/2024
13/05/2024	D3	Joueur	U.S. GRIGNON	05/05/2024	Suspendu jusqu'à comparution ou décision	06/05/2024
13/05/2024	Cadets U17 D1	Joueur	U.S. LA MOTTE SERVOLEX	11/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D3	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	05/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D2	Joueur	U.S. LA RAVOIRE	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	Cadets U17 D2	Joueur	U.S. MODANE	04/05/2024	4 MF dont Auto + 1 MF par révoc sursis ou IF	05/05/2024
13/05/2024	D3	Joueur	U.S. PONTOISE	05/05/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	20/05/2024
13/05/2024	Coupe G RAFFIN	Joueur	U.S. PONTOISE	09/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	Coupe Féminines TROPHEES 73	Joueur	U.S. ST REMY DE MAURIENNE	09/05/2024	2 MF dont Auto	10/05/2024
13/05/2024	D4	Joueur	U.S. ST REMY DE MAURIENNE	05/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D2	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024
13/05/2024	D2	Joueur	U.S.C. AIGUEBELLE	12/05/2024	1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements	20/05/2024



ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Sommes dues au 30 avril 2024

